

« Challenge interne » du Groupe Athlétique de Gembloux

Règlement 2017

Objectifs du challenge

Créer une émulation parmi les membres en les invitant à participer à des épreuves organisées.

Rassembler les membres et promouvoir la visibilité de notre club : le port du maillot du club est souhaité ainsi qu'une inscription aux courses sous le seul sigle "GaG".

Epreuves admises au challenge

Les courses sont choisies par la Cellule Technique du GAG et réparties de manière équitable sur le calendrier. Attention, si l'organisateur prévoit plusieurs distances, seule la course dont la distance est mentionnée dans le calendrier est reprise dans le challenge interne du GAG.

Ces épreuves sont représentatives de la multiplicité de la pratique de la course à pied (jogging, trail, course en équipes, run & bike) et diversifiées en terme de surface, de distance et de difficulté.

Le Challenge 2017 commence le 1^{er} janvier 2017 et se termine le 31 octobre 2017.

Classement

Tout (nouveau) membre est classé dans le challenge à partir du jour où sa cotisation a été versée sur le compte du GAG.

Chaque participation à une course du challenge donne droit à des points selon des règles de calcul précisées ci-après. Un classement par épreuve et un classement général est publié régulièrement sur le site du club (en principe après chaque épreuve figurant au calendrier du challenge).

La recherche des résultats des membres dans les courses proposées par la cellule technique est faite automatiquement par le responsable du challenge.

Les 5 meilleurs résultats seront retenus et additionnés pour le classement général final du Challenge 2017.

Calcul des points

La Cellule Technique précise au besoin le système de calcul des points avant la course afin de prévenir les malentendus.

Les règles de calcul visent à uniformiser les points obtenus par épreuve pour un même effort fourni et à pallier à la volatilité des résultats lorsque trop peu de coureurs sont présents sur une même épreuve.

Les points attribués à chacune des courses du membre sont le résultat du rapport entre le temps de référence de la course et le temps mis par le membre, multiplié par 1000.

*Si le temps de référence est 42'56" (2576 secondes) et que le membre court en 49'13" (2953 secondes), il obtient $(2576/2953)*1000 = 872,333$ points.*

Par défaut, le temps de référence d'une course est le minimum entre deux mesures.

La première est le temps du coureur le plus proche du 10ème pourcent des participants dont le temps à l'arrivée est au plus deux fois le temps du vainqueur. Ce temps est majoré de 3% pour les courses appartenant aux challenges Delhalle et les Trails.

La seconde mesure est le temps du vainqueur multiplié par 1,25.

*Sur une course de 735 participants dont 717 terminent l'épreuve dans un temps inférieur à deux fois le temps du vainqueur, la première mesure sera le temps du 72ème arrivé (10% de 717=71,7). Si le vainqueur termine l'épreuve en 35'00" et que le 72ème arrivé termine en 42'56", le temps de référence est le minimum entre 2576 secondes (42'56") et 2625 secondes (1,25*le temps du vainqueur en secondes), donc 42'56". Si, par contre, le premier termine en 34'00", le temps de référence est le minimum entre 2576 et 2550 secondes, donc 2550 secondes ou 42'30".*

Récompense

En fonction d'un budget qui sera alloué par le Conseil d'Administration du GAG, une remise des prix sera organisée en fin de saison:

- soit par tirage au sort parmi tous les classés,
- soit tous les participants seront récompensés de manière équitable et symbolique.